



Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe responsable des projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 11 juillet 2022

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2022

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Procédures juridiques

Programmation de la Commission de Contrôle Financier (CCF) et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Ces deux commissions sont programmées le lundi 10 octobre. La Commission de Contrôle Financier (CCF) se tiendra de 9h00 à 10h30 et la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de 10h45 à 12h15.

Convention n° 2022-08-55 avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la région d'Île-de-France relative au remboursement de la rémunération des médecins membres du conseil médical interdépartemental et des expertises médicales

Après exposé par Célia DUBERTRAND, le Bureau donne son accord au Président pour la signature de la convention.

Avenant n° 1 pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la Rue Taillepied sur le territoire de la commune de SARCELLES (Opération n° SARC119)

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau donne son accord au Président pour la signature de l'avenant n° 1.

Dépôt de plainte suite à occupation illégale d'une parcelle du SIAH située sur le territoire de la commune de GOUSSAINVILLE

Éric CHANAL a été informé par la commune de GOUSSAINVILLE de l'agression d'agents communaux qui effectuaient une reconnaissance terrain dans le cadre du projet d'aménagement d'un parc paysager à l'emplacement de l'actuel Bois du Seigneur. Les faits se sont déroulés sur une parcelle appartenant au SIAH, à proximité du bassin du Prés de la Motte, occupée illégalement.

La commune a déposé plainte vendredi 02 septembre 2022.

Éric CHANAL propose le dépôt d'une plainte pour occupation illégale de la parcelle.

Le Bureau autorise le dépôt de plainte.

Définition de critères de marchés publics et/ou demande de subvention :

Marché public d'assistance et de maintenance du système informatique et des télécommunications du SIAH (Marché n° 10-23-37 - 3 lots)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Célia DUBERTRAND, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 60 % valeur technique, 40 % prix.

Marché public de maîtrise d'œuvre pour la renaturation du Petit Rosne secteur Domaine du Cèdre Bleu sur le territoire de la commune de SARCELLES (Opération n° 515A)

Déborah TANGUY indique que le projet concerne le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation d'aménagement hydro-écologique du Petit Rosne et du ru de la Marlière. La commune a sollicité le SIAH afin de proposer un projet de renaturation. Le linéaire à étudier est de l'ordre de 750 mètres linéaires. La commune souhaite une réalisation rapide des travaux.

Éric CHANAL ajoute que dans le cadre de ce projet, les équipes du syndicat vont étudier la pertinence du maintien du dégrilleur du stade.

Suite à une question de Maurice MAQUIN, Éric CHANAL précise que ces travaux sont intégrés au dispositif « Plans Particuliers d'Intervention » (PPI).

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 60 % valeur technique, 40 % prix, et autorise le Président à signer le dossier de demande de subvention avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

COFIL n° 1 pour la renaturation du Croult dans la traversée de GONESSE (Opération n° 518)

Déborah TANGUY indique que, conformément à la demande de Jean-Pierre BLAZY, un premier COFIL va être organisé prochainement et devrait se tenir le 13 ou le 16 octobre.

Démarrage des travaux du Petit Rosne sur le territoire de la commune d'ÉZANVILLE le 19 septembre 2022

Déborah TANGUY informe les élus que les travaux devraient débuter le 19 septembre 2022, et se poursuivre jusque fin mars 2023.

Organisation d'une réunion avec Monsieur le Maire de SARCELLES concernant les travaux de renforcement de la dalle du Petit Rosne sur le territoire de la commune de SARCELLES

Déborah TANGUY est dans l'attente de la programmation d'une réunion de présentation qui doit être organisée par la commune. Le dossier sera inscrit à l'ordre du jour de la CAO du 3 octobre 2022. La durée des travaux est estimée à 6 mois avec un démarrage programmé en janvier 2023.

Courrier adressé aux communes de BOUQUEVAL, GONESSE et GOUSSAINVILLE concernant la prise en charge de l'enlèvement des déchets sur le site de Val Leroy et la sécurisation du site

Célia DUBERTRAND précise que le SIAH est dans l'attente du retour des trois communes concernant les projets de conventions de maîtrise d'ouvrage mandatée relative à la sécurisation du site.

Célia DUBERTRAND ajoute par ailleurs que deux gyrophares ont été cassés et doivent être remplacés. Un contrat d'entretien des équipements de sécurisation devra également être établi à compter de février 2023, afin de garantir leur bon fonctionnement.

Le Bureau valide le remplacement des deux gyrophares.

ASSAINISSEMENT

Point sur les travaux d'assainissement du secteur Champs Bacon sur le territoire de la commune de VILLIERS-LE-BEL (Opération n° 429V1)

Déborah TANGUY rappelle que ce point a déjà été développé lors d'un précédent Bureau. Pour mémoire, compte tenu des problématiques à la fois foncières, techniques et financières liées à la construction du collège, la commune a décidé de reporter cette opération.

Dans ce contexte, Déborah TANGUY propose d'inscrire au programme 2023 les travaux de l'opération n° 429V2.

Le Bureau valide cette proposition.

Transfert de compétences de 4 communes de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France - Proposition de planning

Éric CHANAL présente un projet de rétroplanning des actions devant être réalisées dans l'hypothèse d'un transfert des compétences assainissement des communes de BAILLET-EN-FRANCE, MAREIL-EN-FRANCE, MONTSOULT et VILLAINES-SOUS-BOIS au SIAH, au 1^{er} janvier 2024.

Éric CHANAL propose l'organisation d'une réunion, courant octobre-novembre 2022, avec le Président de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France ainsi que les Maires des quatre communes concernées et les services, afin de présenter ce planning, les enjeux et les conséquences financières du transfert de compétence, ainsi que les modes de financement.

Éric CHANAL a par ailleurs évoqué en commission Eau de l'association AMORCE les actions à conduire concernant la possibilité d'une fiscalisation directe souhaitée par le SIAH dans le cadre du financement du renouvellement des réseaux d'eaux pluviales.

En réponse à une interrogation de Christiane AKNOUCHE concernant l'exercice de la compétence collecte sur la commune de BELLOY-EN-FRANCE, Éric CHANAL indique que la ville doit solliciter le SIAH après la finalisation de son schéma directeur. Le mode de gestion de la compétence n'a pas été tranché.

Le Maire de BELLOY-EN-FRANCE sera également convié à cette première réunion portant sur le transfert de la compétence assainissement.

FINANCES

Prospective financière - Budget principal eaux pluviales - Collecte

Éric CHANAL rappelle sa participation à une réunion de travail avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, programmée le 13 septembre 2022 et portant sur les perspectives financières pour la contribution syndicale 2023 relative à la compétence collecte.

Le Bureau maintient son besoin de financement annuel à 9 M€, en regard des programmes de voirie des communes, de la prise en compte des contraintes réglementaires qui s'accompagnent de la réalisation de travaux supplémentaires et du nécessaire renouvellement des réseaux.

STATION DE DÉPOLLUTION

Délibération n° 2022-191 de la Commission de Régulation de l'Énergie du 30 juin 2022 portant sur l'octroi des dérogations des dossiers soumis à la Commission de Régulation de l'Énergie dans le cadre du deuxième guichet du dispositif d'expérimentation réglementaire prévu par la loi relative à l'énergie et au climat

Éric CHANAL informe le Bureau que dans le cadre de son projet de valorisation par méthanation du CO₂ issu de la méthanisation des boues de la STEP, le syndicat a obtenu une dérogation d'une durée de 4 ans l'autorisant à réinjecter le méthane de synthèse produit, dans les réseaux publics de distribution de gaz naturel.

Éric CHANAL propose d'organiser rapidement des réunions de travail avec les différents partenaires du syndicat, portant notamment sur la soutenabilité financière du projet.

Éric CHANAL a également une rencontre programmée avec des représentants de GRDF afin de connaître les conditions d'adhésion à leur groupement de commande d'achats d'énergie.

Éric CHANAL annonce par ailleurs que l'étude relative à la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les terrasses industrielles, conduite par ENERCOOP, débute la semaine prochaine avec une expertise des tableaux électriques, préalable nécessaire à la réalisation d'un business plan.

Visite du sous-préfet à la relance du VAL D'OISE au SIAH

Parmi les 4 dates proposées par la Préfecture du VAL D'OISE dans le cadre de la planification de la visite du Sous-Préfet à la relance, la date du 6 octobre 2022 est retenue et à confirmer auprès de la Préfecture.

Éric CHANAL suggère la visite du chantier d'extension de la station de dépollution, l'opération d'enlèvement des déchets sur le site de Val Leroy, qui a bénéficié d'un financement Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), étant terminée.

Le Bureau valide cette proposition.

RESSOURCES HUMAINES

Point nouveaux arrivants

Les membres du Bureau accueillent Ulrich DREUX, Responsable du Service Maîtrise d'Œuvre, Charlotte MORBU, Technicienne Environnement et Biodiversité, Sijethan SIVATHEVAN, Apprenti au service Télégestion Électromécanique Métrologie, Noverlyn EDMOND, Technicien SIG, Claire DOYEN, Chargée des Ressources Humaines et Papa Demba SENE, Apprenti au service SIG.

COMMUNICATION

Nouveau format d'Idée Eau

Éric CHANAL propose de modifier la taille du magazine actuellement publié sous format A4. L'adoption d'un format A5 (demi format A4) permettra une édition trimestrielle du magazine, comprenant des articles portant sur l'actualité liée au syndicat. Les sujets de fond pourront faire l'objet de dossiers spéciaux.

Ce nouveau format participe également à la maîtrise des coûts du papier dans le contexte actuel de hausse de cette matière première.

Suite à une interrogation de Maurice MAQUIN, Éric CHANAL répond que le gain financier annuel induit par ce changement de format fera l'objet d'une évaluation précise.

Jean-Charles BOCQUET propose l'insertion de témoignages.

Le Bureau valide ce nouveau format et acte la réalisation d'un bilan après une année d'existence.

Fin de la réunion de bureau à 11h25

Prochaine réunion de bureau lundi 19 septembre 2022 à 9h30